

Pour valider votre inscription, vous devez me retourner :

- Le bulletin d'inscription complété, daté et signé, accompagné de votre règlement de l'acompte.
- Un exemplaire signé de la convention de formation professionnelle

BULLETIN D'INSCRIPTION

« SENS BIO-LOGIQUE des SYMPTÔMES – les Bases »

MERCI D'ÉCRIRE « TRÈS » **LISIBLEMENT**

DATES CHOISIES : Jeudi 11 et Vendredi 12 Septembre 2025 – **Cursus Visio**

Nom :

Prénom :

Profession :

Comment avez-vous connu cette formation ?

.....
.....

Tél. portable :

Adresse :

.....

Email : @
(Tous les documents vous sont uniquement envoyés par le biais de cet email)

Lors de mon inscription, je règle par virement ou par chèque un acompte de 100 euros, à l'ordre de : **SARL BIO-LOGIQUE** (cet acompte sera encaissé quatre semaines avant la formation, non récupérable ensuite, mais valable pour un cours ultérieur). Le solde du règlement, soit 250 euros, sera à régler la semaine précédant le 1^{er} jour de la formation.

A réception, une confirmation vous sera envoyée par mail à réception.

Date

signature

..... / / 20

Renvoyer ce bulletin
avec votre chèque d'acompte à

Stéphane POIRRIER

302 chemin de Toutes Aures

07220 SAINT-MONTAN

ou

Renvoyer ce bulletin par mail
et le règlement de l'acompte par virement

BIO-LOGIQUE

RIB : 10278 02571 00020637302 02

IBAN : FR76 1027 8025 7100 0206 3730 202

BIC : CMCIFR2A

PS : en signant ce bulletin, j'accepte de recevoir par mail des informations liées à l'organisation des formations. Sens Bio-Logique des Symptômes s'engage à ce que la collecte et le traitement des données personnelles soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre les soussignés

SARL BIO-LOGIQUE – BIO-LOGIQUE FORMATIONS (numéro de déclaration d'activité en cours d'attribution par la DREETS)

et

est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L.920-13 du code du travail.

I - Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« **Cursus BIO-LOGIQUE des SYMPTÔMES** ».

II - Nature et caractéristique des actions de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif la transmission de connaissances afin de nourrir une réflexion sur le sens des symptômes.
- A l'issue de la formation, il sera délivré au stagiaire un certificat sous forme d'attestation de présence.
- Sa durée est fixée à 1 séminaire de 16 heures.
- Le programme de l'action figure en annexe du présent contrat.
- **Le cursus proposé s'articule sur 5 modules de 2 jours, l'inscription aux modules suivants est facultative et se fera directement auprès de Stéphane Poirrier, sans avoir à refaire d'autres documents d'inscription.**
- La formule **Cursus Visio** propose les modules 1, 2, 3 et 4 en visio-conférence sur la plateforme ZOOM (sauf changement) et le module 5 se déroule en présentiel à Pierrelatte (26700). À noter, qu'en signant cette convention, le participant s'engage à ne pas enregistrer l'audio et la vidéo des sessions données en visio-conférence.

III - Niveau de connaissances préalables nécessaire

Cette formation est ouverte à tous.

IV - Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu à Pierrelatte (26700), les 11 et 12 Septembre 2025 en Visio
- Les supports pédagogiques seront fournis.
- La formation sera délivrée par la SARL BIO-LOGIQUE, représentée par son associé gérant Monsieur Stéphane POIRRIER, formateur inscrit sous le numéro 82 26 01639 26

V - Délai de rétractation

A compter de la date de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe SARL BIO-LOGIQUE – Stéphane POIRRIER par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée au stagiaire.

VI - Dispositions financières

- Le prix de l'action de formation est fixé à 350 euros TTC (tarif 2025).
- Le stagiaire s'engage, pour le 1^{er} module à verser un acompte de 100 euros à l'inscription, puis 250 euros au plus tard la semaine précédente le 1^{er} jour du stage par virement bancaire (RIB joint). Pour les modules 2, 3 et 4 le virement sera d'un montant de 350 euros. Le règlement du Module 5 se fera à l'arrivée en formation, le Jeudi matin.

VII - Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait SARL BIO-LOGIQUE – Stéphane POIRRIER ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié avec encaissement des euros. En cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

VIII - Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Valence sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaires, à Pierrelatte, le

Signature stagiaire

SARL BIO-LOGIQUE – BIO-LOGIQUE FORMATIONS
POIRRIER Stéphane

Numéro de déclaration d'activité en cours d'attribution

Programme des 5 modules du cursus de base

Module 1 : Sens Bio-Logique des Symptômes – les Bases Les racines transgénérationnelles et l'origine émotionnelle des maladies

La formation se réserve le droit de modifier le programme pour améliorer la pédagogie

Objectifs :

Acquérir un autre éclairage et des connaissances de base sur le **SENS BIO-LOGIQUE des SYMPTÔMES, des MALADIES, des troubles comportementaux et/ou des difficultés de vie**, c'est à dire l'impact précis de l'Émotionnel sur le corps physique.

Comprendre le sens intelligent, cohérent de nos réactions physiologiques et biologiques face à des stress ou à des réactivations de chocs émotionnels archivés par notre inconscient.

Jour 1	Jour 2
Matin 8h30-12h30 - Après-midi 14h-18h	Matin 8h30-12h30
1 – la BIO-LOGIQUE – la Logique du Vivant 1 ^{ère} réflexion via le monde Animal La maladie : une tentative d'adaptation animale à la survie Phase de Stress – Phase de réparation Remettons l'homme à sa place dans l'intelligence de la nature Et si les maladies étaient des mémoires de l'évolution ? Fascinante cellule – Incroyable ADN Génétique et épigénétique : réservoir de programmes de survie Nous sommes un écosystème au milieu d'autres écosystèmes	3 – L'être humain et ses fragilités (suite) La Maladie : la réponse animale en détails - 1 ^{er} temps : le Programmant : Le choc initial - 2 ^{ème} temps : le Déclenchant : Réaction animale - 3 ^{ème} temps : Libération et phase de réparation - La notion de récurrences ou de chronicité
2 – L'héritage du monde animal Un corps et un cerveau biologique – animal L'animal en nous et ses priorités de survie : - notion de territoire : l'espace dont j'ai besoin pour vivre - menace dans le territoire - réagir : notion de réaction masculine ou féminine - menacer, dissuader, attaquer ou fuir - réparer des lésions : programmes biologiques - marquer son territoire – les limites - acquérir et maintenir son territoire - avoir sa place – notion de hiérarchie	4 – les racines de nos fragilités - Notion de Projet Sens - Avant la conception - Début de grossesse - Pendant la grossesse - Remarques : le jumeau perdu et ma place dans la fratrie
3 – L'être humain et ses fragilités Notre fragilité : la cohabitation de nos 2 cerveaux - des capacités encore mal connues - ne fait pas la différence entre réel et virtuel - ne fonctionne qu'au présent - programmé uniquement pour la survie Les nuances du ressenti – Interprétation subjective de la réalité La latéralité biologique	Après-midi 14h-17h30 4 – les racines de nos fragilités (suite) - L'empreinte de l'accouchement et ... - Fragilités du clan - transmission transgénérationnelle 5 – Conclusion et questions <i>Au cours de chaque journée, il y aura des temps pour vos questions, beaucoup d'exemples et de cas cliniques pour bien comprendre les liens de causalité.</i>



Sens Bio-Logique des Symptômes - Module 2

Les ressentis et mots clés des troubles neuro-musculo-squelettiques – le Sang

Jour 1	Jour 2
Matin 8h30-12h30 - Les différentes structures Musculo-Squelettiques - le muscle - le tendon - le ligament - l'articulation, le cartilage, le ménisque - l'os - la moelle osseuse, le Sang, la Lymphe Après-midi 14h-18h30 - les systèmes Neurologiques - le système nerveux du périoste - le système neuro-sensoriel - le système neuro-moteur	Matin 8h30-12h30 - les Troubles Musculo-Squelettiques et les névralgies - la tête – le crâne - les cervicales - les dorsales et les côtes - les lombaires - le bassin (<i>sacrum et coccyx</i>) Après-midi 14h-17h30 - les Troubles Musculo-Squelettiques et les névralgies - le membre inférieur - le membre supérieur <i>Au cours de ses deux journées, il y aura des temps pour vos questions, beaucoup d'exemples et de cas cliniques pour bien comprendre les liens de causalité.</i>

Sens Bio-Logique des Symptômes - Module 3

Les ressentis et mots clés des troubles organiques

Jour 1	Jour 2
Matin 8h30-12h30 - Le système digestif et les glandes annexes (Foie/Pancréas) - La cavité buccale - Œsophage - Estomac et pylore Après-midi 14h-18h30 - Le système digestif et les glandes annexes (Foie/Pancréas) - Foie - Voies biliaires et vésicule biliaire - Pancréas digestif (<i>exocrine</i>) - Pancréas glycémique (<i>endocrine</i>) - Intestin grêle - Colon et zone ano-rectale - Péritoine	Matin 8h30-12h30 - Le système cardio-vasculaire - Artères et Veines Coronaires - Myocarde - Péricarde - Artères et Veines périphériques – Capillaires - Ganglions et vaisseaux lymphatiques - Le système respiratoire - Cavité nasale et Sinus - Larynx – Trachée et Bronches - Cellules calicielles des bronches et alvéoles pulmonaires - Plèvres Après-midi 14h-17h30 - Le système urinaire - Surrénales - Rein - Voies urinaires et Vessie

Sens Bio-Logique des Symptômes - Module 4

*Les ressentis et mots clés des troubles organiques (suite) - Système gynécologique – Seins
Thyroïde – Peau*

Préparation de l'enquête Méthodo-Logique

Jour 1	Jour 2
Matin 8h30-12h30 • Le système gynécologique - Prostate - Utérus – Endomètre – Trompes - Muscles utérins - Le col de l'utérus - Ovaires et Testicules Après-midi 14h-18h30 • Le Sein - Glandes mammaires - Canaux galactophores • La Thyroïde - Thématiques liées à la vitesse et au temps - Thématiques liées à la thermorégulation	Matin 8h30-12h30 • La Peau - Épiderme - Derme - Hypoderme • Synthèse sur le Poids Après-midi 14h-17h30 • Mener l'enquête – la Méthodo-Logique • La récolte d'information Mise en place des outils de bilan, La feuille de centralisation des informations.

Sens Bio-Logique des Symptômes - Module 5

Les Ateliers Bio-Logiques et le Sens des Maladies

La Méthodo-Logique

L'objectif de ce dernier module est de vous apporter de l'autonomie quant à la réflexion à mener face aux milliers de pathologies possibles. C'est aussi un moment d'ouverture vers des approches complémentaires, d'échanges, et surtout d'accompagnement pour vous aider à bénéficier au maximum de ce parcours avec nous.

Jour 1	Jour 2
Matin 8h30-12h30 • Mener l'enquête – la Méthodo-Logique • La récolte d'information Mise en place des outils de bilan La feuille de centralisation des informations. Après-midi 14h-18h30 Travail de synthèse et cas cliniques selon programme	Matin 8h30-12h30 Travail de synthèse et cas cliniques selon programme Après-midi 14h-17h30 Travail de synthèse et cas cliniques selon programme

le Sens Bio-Logique des Symptômes

les racines transgénérationnelles et l'origine émotionnelle des Maladies

<https://bio-logique.fr>